

Les couacs de Louvois

Lorsque la gauche arrive au pouvoir, elle répare les erreurs commises par la droite. L'affaire du logiciel Louvois, destiné à gérer les soldes des militaires, en est une parfaite illustration.

Déjà, au mois de décembre 2011, la députée de Brest, Patricia Adam, avait alerté le ministère de la Défense sur les dysfonctionnements du système.

« Plusieurs centaines de militaires ont découvert des erreurs de calcul des montants des rémunérations, des indemnités et des primes sur leurs bulletins. Par ailleurs, de nombreux cas de retards de versement des soldes militaires ont été constatés. Ces erreurs comptables soulèvent de nombreuses interrogations chez les personnels militaires et leurs familles, en particulier sur la prise en compte des irrégularités dans le calcul du montant d'imposition au titre de l'année 2011, mais aussi sur le recouvrement des soldes encore non versées. Le rétablissement de la situation revêt un caractère urgent et prioritaire au regard des préjudices, subis par les familles concernées, et au regard des sacrifices consentis par les personnels militaires dans l'exercice quotidien de leur profession. »

Malgré ces interventions, le précédent gouvernement est resté inactif.

Jean-Yves Le Drian a, quant à lui, pris le taureau par les cornes. A l'assemblée nationale il a précisé son « **plan de bataille** » pour mettre fin à cette situation « **absolument inacceptable, indigne d'une nation comme la nôtre.** »

Ces dysfonctionnements ont trois origines. La première est la mise en

œuvre d'un logiciel centralisé qui n'est pas adapté. La seconde est la suppression du service des soldes avant même d'avoir vérifié que le central Louvois marchait. Tout cela pour des raisons d'économies. La troisième est la mise en œuvre de la réforme improvisée des bases de défense, beaucoup plus vite que prévu, ce qui a entraîné des insuffisances dans le traitement de l'information relative aux soldats. Tout cela a été fait entre l'automne 2011 et avril 2012.

Jean-Yves Le Drian a mis en œuvre un plan de bataille vigoureux centré sur la prise en compte de chaque cas individuel, la mise en œuvre d'une plate-forme d'appel pour chacun des soldats et, grâce à l'obligeance du ministre du Budget, la mise en place d'un fonds spécial d'avance, afin que, pour Noël, chaque soldat soit rémunéré normalement et dignement !



Pour Noël, tous les soldats seront payés

« J'ai mis en œuvre également un dispositif permettant la refonte complète du système de paiement des soldes, ainsi qu'un audit intégral interne et externe de l'ensemble du dispositif ainsi prévu. Je me porte garant qu'aucun soldat ne sera victime de dysfonctionnements insupportables », a précisé le ministre de la Défense. 🌹

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 8/11/2012



Dossier de la semaine

**Cassons le mur
des privilèges**



Vie de la Fédération

**Charte éthique : ça va
mieux en l'écrivant**



Interview

**Algérie : vers une
nouvelle coopération**

Avec Rheda Djeghaba

Manifs de droite

Jean-François Copé veut appeler les Français à manifester contre François Hollande. Avec quel mot d'ordre ? On verra plus tard. L'important, aujourd'hui, est de montrer ses muscles et de trouver n'importe quel argument pour se démarquer de son adversaire pour la présidence du parti.

Mais à ce jeu, l'UMP risque de se brûler les doigts et de montrer au grand jour que dans la rue, côtes à côtes, certains de ses militants peuvent manifester avec le Front national ou les identitaires. Et reprendre des slogans peu recommandables.

Les manifestations ne sont pas dans les gênes de la droite. Pendant dix ans au pouvoir, elle a tout fait pour expliquer qu'elles ne servaient à rien et maintenant, une fois dans l'opposition, elles deviendraient un instrument majeur du débat politique ?

Le nouveau modèle français



Jean-Marc Ayrault a défini, dans son discours devant le congrès de Toulouse, le nouveau modèle français.

« Le nouveau modèle français, c'est la capacité pour notre pays à redevenir un lieu de production. Le génie français, c'est l'audace, l'innovation, la créativité. C'est aussi la capacité à faire ensemble.

Ce nouveau modèle français, nous avons commencé à lui donner un socle : c'est le redressement de nos comptes publics, c'est le rétablissement de la justice fiscale et c'est la priorité à l'emploi. Nous allons le construire pas à pas, avec détermination, et en recherchant toujours le rassemblement. Les réformes structurelles que nous allons engager ne peuvent se faire à la hache, sans dialogue, sans recherche du consensus.

(...)Le nouveau modèle français, c'est mettre la finance au service des entreprises et des particuliers.

Ce nouveau modèle, c'est un nouveau système fiscal qui impose le capital au même niveau que le travail, qui plafonne les niches fiscales et qui demande à chacun, en fonction de ses capacités contributives.

Le nouveau modèle français, c'est une nouvelle organisation territoriale plus lisible, plus efficace et plus économe.

Le nouveau modèle français, c'est la préparation de la transition énergétique.

Le nouveau modèle français, c'est la conciliation de la sécurité professionnelle pour les salariés et l'adaptabilité pour les entreprises.

Le nouveau modèle français, c'est le vrai dialogue social.

Le nouveau modèle français, c'est l'accès aux soins pour tous.

Le nouveau modèle français, c'est une protection sociale de qualité, une école publique refondée, une police et une justice efficaces.

Le nouveau modèle français, c'est un pays qui intègre par l'emploi ses jeunes et ses seniors avec le contrat de génération.

Le nouveau modèle français c'est un pays qui ne paye plus à crédit sur le dos des générations futures.

Le nouveau modèle français, c'est plus d'égalité dans une société qui a évolué.

Le nouveau modèle français c'est une France qui pèse et s'engage en Europe et dans le monde. »

Cassons le mur des privilèges

A Toulouse, Jean-Marc Ayrault et Harlem Désir ont dénoncé les groupes de pression liés à la droite et les élus de l'UMP qui, faute d'avoir pu empêcher les Français de voter pour le changement au printemps, font tout, à l'automne, pour l'entraver.



« Jean-Marc Ayrault peut compter sur le PS »

La France va mal. Mais, cela fait dix ans que notre pays est dirigé par la droite. Or, il semble, pour certains, que l'élection de François Hollande ait remis l'ensemble des compteurs à 0 et que les responsabilités des gouvernements précédents soient miraculeusement effacées.

« Nous n'étions là que depuis 100 jours et déjà nous croulions sous les bilans dressés de notre action », a fait remarquer Jean-Marc Ayrault. « Comme si en 100 jours il était possible de changer la France ».

Mais derrière cette mauvaise foi évidente se cache en réalité un procès en illégitimité, intenté depuis toujours contre la gauche qui ne pourrait arriver au pouvoir que « par accident ou par effraction ».

Pour le premier ministre cette droite, battue par les électeurs, ne peut pas faire preuve d'une telle indécence compte-tenu l'état dans lequel elle a laissé la France.

Harlem Désir aussi sait bien que la droite se comporte toujours de la même manière : « comme toujours la gauche au pouvoir est confrontée à des forces qui refusent le changement, à des intérêts puissants qui, faute d'avoir pu empêcher l'alternance, tentent aujourd'hui de l'entraver », a rappelé le Premier secrétaire national pour qui « il y a dans notre pays un nouveau mur du privilège et de la rente, comme l'on parlait hier du mur de l'argent, dressé pour faire obstacle à notre politique de justice sociale ».

Alors que faire ? D'abord définir le nouveau modèle français comme l'a longuement fait Jean-Marc Ayrault (voir encadré). Mais aussi assumer la méthode de gouvernement qui a besoin de temps pour porter ses fruits. Le dialogue social est une condition fondamentale pour la réussite des réformes dans la durée.

« Je revendique ma méthode », a martelé le premier ministre à la tribune du congrès. « Je revendique le choix de la négociation, au risque d'être parfois critiqué sur le rythme des réformes, j'assume qu'il ait fallu plusieurs mois pour parvenir à un accord historique sur les dépassements d'honoraires, j'assume le fait d'avoir pris le temps de la négociation pour le contrat de génération. »

A ses côtés, le premier ministre trouvera le Parti Socialiste. « Tu peux compter sur le soutien de chaque militant socialiste », lui a rappelé Harlem Désir. Face à la vieille droite, à la droite d'hier, nous allons bâtir ensemble la gauche de demain. Car c'est aussi cela la question qui nous était posée dans ce congrès : quel est le rôle du Parti Socialiste quand la gauche est au pouvoir ?

« Le rôle du Parti Socialiste est d'être, non seulement solidaire et rassemblé, mais aussi inventif et ambitieux pour proposer et innover », a résumé le Premier secrétaire.



Le Parti Socialiste, solidaire et rassemblé

La feuille de route est claire : le PS doit être le garant des 60 engagements présidentiels mais aussi le moteur du changement dans la société. L'exigence d'un parti qui soutient sans faille le gouvernement va de pair avec celle de son autonomie, de sa liberté de débat et de proposition. Le parti sera totalement mobilisé pour soutenir le gouvernement mais il est aussi le lieu du débat pour penser l'avenir et préparer les réformes futures. 🇫🇷

Charte éthique : ça va mieux en l'écrivant

En 2008, à la convention sur la rénovation, les socialistes avaient voté pour les Primaires, pour des modifications statutaires mais aussi pour que le PS se dote d'une charte éthique, applicable à tous ses adhérents.

Au congrès de Toulouse, les délégués ont, à l'unanimité, adopté le texte proposé par Adeline Hazan et Alain Bergounioux. Ce document avait, auparavant, été adopté par le bureau national et les représentants des motions.

Est-ce à dire que ce document, approuvé par tous les socialistes enfonce des portes ouvertes ? Non, « **il est important que nos valeurs fondamentales et nos principes soient rappelés dans un texte qui devient une sorte de code de conduite qui s'impose à nous tous** », a souligné Adeline Hazan, au congrès de Toulouse.



Adeline Hazan et Alain Bergounioux, auteurs de la charte éthique

Cette charte est composée de deux parties : les droits et devoirs des militants et les droits et devoirs des responsables et des élus, car, comme l'a précisé Adeline Hazan, les élus ont encore plus de devoirs.

Il s'agit d'obligations qui peuvent paraître évidentes mais « **ça va mieux en le disant** ». Pour les adhérents, la charte rappelle à la fois la liberté d'expression et

l'obligation de respecter les votes. Tous les adhérents, sans discrimination, ont accès aux fonctions électives et aux responsabilités au sein du PS.

Les dirigeants du PS et les élus exercent leurs fonctions dans l'intérêt général. La charte rappelle que les conflits d'intérêt doivent être proscrits. Les élus, condamnés pour des

délits relatifs à leurs responsabilités pourront être suspendus, s'ils sont condamnés en première instance, mais exclus du parti en cas de condamnation définitive.

Avec ce texte, le Parti Socialiste est le premier parti français à se doter d'une charte éthique, applicable à l'ensemble de ses dirigeants, élus et adhérents. 🌸

Interview

Algérie : vers une nouvelle coopération

Avec Rheda Djeghaba

Après dix ans de relations tendues, les Algériens attendent une nouvelle phase de coopération avec la France. Et les provocations de Gérard Longuet ne l'empêcheront pas, nous explique Rheda Djeghaba, chef d'entreprise de 29 ans, secrétaire de la section socialiste des Français d'Annaba.

Cap Finistère : Comment a été perçu en Algérie, le discours de François Hollande reconnaissant les massacres du 17 octobre 1962 ?

Redha Djeghaba : Très positivement. Il s'agit d'un acte lucide et responsable que les familles des victimes attendaient depuis des années. Il faut savoir que la popularité de François Hollande dans la communauté française et franco-algérienne est très forte. A la Présidentielle, il a recueilli, ici, 83% des suffrages. Et Pouria Amirshahi, député de la circonscription de l'Afrique du nord et de l'Ouest, a également été très bien élu.

Cap Finistère : Comment ont réagi les Algériens au bras d'honneur de Gérard Longuet ?

Redha Djeghaba : Ce geste a été perçu comme une insulte aux Algériens et au 1,5 million de morts de la guerre d'indépendance. Les Algériens savent qui est Gérard Longuet, ils connaissent son passé. Mais ils ont été blessés et plusieurs observateurs ont estimé que la réponse des autorités françaises n'a pas été assez nette pour condamner ce bras d'honneur, même si le président du Sénat a été clair.

Cap Finistère : Le voyage qu'effectuera François Hollande en Algérie, au mois de décembre, est donc très attendu ?

Redha Djeghaba : Oui. François Hollande est déjà venu en Algérie en 2010. Il avait même, à cette occasion, rencontré Ben Bella, le premier président de l'Algérie indépendante. Mais ce sera sa première visite officielle en tant que président de la République française. Il existe deux

types d'attentes par rapport à cette visite. Les jeunes, les étudiants, les chefs d'entreprise veulent une plus grande coopération culturelle et économique. Il est important que la politique des visas soit revue.

En moyenne, dans le monde on compte environ 15% de refus de visas. Pour le consulat d'Annaba, le taux est de 40%. Des étudiants, des médecins ne peuvent pas se rendre en France pour des colloques. Cela dure depuis dix ans et ils attendent que la France mette fin à cette situation. Du côté algérien aussi des réformes sont indispensables pour permettre à des Français d'investir ici, par exemple.

Une autre partie de la population algérienne, plus âgée, réclame encore une repentance de la France.

Mais, il me semble que les Algériens souhaitent surtout aller de l'avant et écrire une nouvelle page des relations franco-algériennes. 🌸



Agenda

15 novembre

17 h 00 à 22 h 00 :

Vote pour les secrétaires de sections, les délégués de circonscriptions et le premier secrétaire fédéral.

26 novembre

18 h 45 : Conseil fédéral au local du PS à Brest.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 978 - Vendredi 9 novembre 2012
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Kofi Yamgnane candidat ?



A l'occasion d'une conférence de presse donnée à Lomé, au Togo, Kofi Yamgnane a annoncé qu'il pourra se présenter à l'élection présidentielle au Togo en 2015 : sa situation administrative s'est clarifiée.

En 2010, l'ancien député du Finistère, président de l'association *Sursaut Togo*, n'avait pas pu se présenter à cause d'une erreur sur ses documents d'identité.

« Je veux vous dire qu'aujourd'hui, cette invraisemblable situation est réglée et j'en remercie les autorités judiciaires de mon pays. Il faudra donc que le pouvoir trouve une nouvelle raison pour m'empêcher d'aller aux prochaines échéances... et comme il a, paraît-il, une imagination fertile, on peut s'attendre à tout », a cependant prévenu Kofi Yamgnane.

En savoir plus : <http://www.sursauttogo.org/>

Aurore Martin : les explications de Jean-Jacques Urvoas



Jean-Jacques Urvoas, député de la 1^{ère} circonscription, participait, le 4 novembre à Mûr-de-Bretagne, au 31^e congrès de l'UDB. Il est notamment intervenu sur les projets de loi de décentralisation, mais aussi sur l'affaire Aurore Martin.

« Autant dire les choses comme elles apparaissent : la situation est absurde. En effet, Aurore Martin n'a enfreint aucune loi sur notre territoire mais elle a pourtant été interpellée par la gendarmerie et mise à la disposition de la justice espagnole, ce qui suscite un certain trouble dans le pays basque, y compris chez quelques élus socialistes qui n'hésitent pas à critiquer le ministre de l'Intérieur. »

Devant les 150 délégués de l'UDB, le président de la commission des lois a présenté le cadre juridique de cette affaire.

Aurore Martin fait l'objet, depuis la fin 2010, d'un mandat d'arrêt européen lancé par un magistrat espagnol. Elle en a contesté les fondements auprès de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Pau, puis de la cour de cassation, puis de la cour européenne des droits de l'homme. Tous ces recours ont été rejetés. Elle ne disposait donc plus de capacité de contestation.

Le mandat d'arrêt européen existe depuis 2002. Il est destiné à lutter contre la criminalité transfrontalière. Il a permis la suppression de la procédure d'extradition entre membres de l'Union Européenne au profit d'un contrôle juridictionnel de la validité du mandat. « Cette modification est un progrès puisque le mandat est examiné par des

juges indépendants, alors que la décision d'extradition était parfois soumise à l'appréciation arbitraire des gouvernements », a rappelé Jean-Jacques Urvoas.

Le terrorisme n'entre pas dans la catégorie des infractions dites « double incrimination des faits reprochés », c'est-à-dire qu'il n'est pas indispensable que les faits visés par le mandat soient sanctionnés dans les deux pays concernés. Ainsi donc, peu importe que le dossier d'Aurore Martin ne contienne rien qui puisse la faire entrer dans la définition pourtant très large du terrorisme en droit français, du moment que la justice espagnole la poursuit pour ce motif, le mandat d'arrêt est valide.

« Le pouvoir politique n'est en rien concerné par la décision de l'avocat général de Pau, de placer Aurore Martin à la disposition de la justice espagnole », a expliqué Jean-Jacques Urvoas.

Annonces légales & judiciaires

EARL KERHUEL

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 120 000 euros
Siège social : Trémagon
29440 PLOUGAR
RCS BREST 338 042 740

MODIFICATION

D'un procès-verbal d'Assemblée Générale en date du 8 octobre 2012 à PLOUGAR, il résulte ce qui suit :

La dénomination sociale a été modifiée :

- Ancienne dénomination :
EARL KERHUEL.
- Nouvelle dénomination :
EARL LEONBERG.

Pour avis
Le représentant légal.

EARL LEONBERG

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : Trémagon
29440 PLOUGAR
RCS BREST 519 548 010

TRANSFORMATION

Selon procès-verbal des décisions de l'association unique en date à PLOUGAR du 8 octobre 2012, il résulte ce qui suit :

L'EARL LEONBERG est transformée en Société Civile dénommée Société Civile KERHUEL, Société Civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil.

Le siège social demeure fixé à Trémagon 29440 PLOUGAR.

L'objet est l'acquisition, propriété (par voie d'apport ou autrement) et gestion de toutes valeurs mobilières et droits sociaux.

La durée de la société est de 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Le capital social est fixé à un montant de 7 500 euros.

Le gérant est Monsieur Jean-Jacques KERHUEL, Trémagon - 29440 PLOUGAR.

Cessions de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

La transformation sera publiée au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis,
La Gérance.

SELARL MICHEL PETERS

SELARL d'Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 47 64 76 - Fax 02 98 44 09 24
contact.peters@bpmconseils.fr

AIR-MEDIA29

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 38, rue Jim Sevellec
29200 BREST
750 907 743 RCS BREST

Aux termes d'une décision du Président en date du 31 octobre 2012, il résulte que Monsieur Éric LEDAN, demeurant 12 Les Chênes - 29460 DIRINON, a été nommé en qualité de Directeur Général et ce, à compter rétroactivement du 1^{er} octobre 2012.

Pour avis
Le Président.

AVIS DE CONSTITUTION

Le 1^{er} octobre 2012 il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

SCI ISACLAU SPORTS IMMO.

Siège social : Le siège de la société est fixé 114, rue de Kermaria - 29200 BREST.

Capital social : 100 euros.

Objet : La société a pour objet l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et notamment d'un immeuble sis 80, rue Yves Giloux - 29200 BREST. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée : La durée de la société est fixée à 99 ans.

Gérant : Monsieur Claude CHIRON, demeurant 114, rue de Kermaria - 29200 BREST.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST.